



12, rue de Louvois - 75002 PARIS- tel / 01.40.15.82.68 - fax / 01.40.15.85.99- sud@culture.fr

INTERVENTION PRELIMINAIRE DE SUD CULTURE SOLIDAIRES AU CTPM DU 28 JANVIER 2010

Monsieur le ministre, comme il est d'usage en préambule du CTPM, SUD Culture Solidaires, va faire, à deux voix, une déclaration sur trois points qui sont particulièrement d'actualité et dont la « gestion » n'est pas à la gloire des responsables de notre Ministère.

Le premier point concerne votre conception de la culture au travers de la « culture pour chacun » et son remplacement par cette indigeste bouillie « culture pour tous-culture pour chacun-culture partagée ».

Cet empilement de concepts nous fait dire comme Proudhon que *« Le flux du discours est toujours en raison directe de la pauvreté de la pensée »*

La crainte du sabotage du forum du 4 février par les acteurs de la culture n'est aussi peut-être pas étrangère à ce total revirement à 180° en à peine un mois ! Nous allons y revenir.

Mais d'abord rappelons brièvement le pourquoi de notre opposition résolue à cette idée faussement moderne de « culture pour chacun » dont on aime à se prévaloir en sarkoland !

Comment voulez-vous que, confrontés, comme tous les professionnels de la culture, à cette politique changeante, vacillante qui donne l'impression de ne pas savoir où elle va, comment voulez-vous qu'un syndicat comme le nôtre puisse accorder un quelconque crédit à ces volte-faces successives qui tiennent lieu de politique culturelle ?

Sans attendre les conclusions qui seront les vôtres lorsque vous clôturerez votre grand messe parisienne du 4 février prochain, nous voulons savoir, à l'issue de ce CTPM, ce qui reste de l'ardente obligation, martelée dans le rapport Pister/Lacloche, d' "inverser" la logique antérieure de démocratisation culturelle pour mettre en place cette soi-disant « culture pour chacun » . Nous voulons savoir ce qui reste de ce vaste « fourre tout » incapable de dessiner les contours d'une véritable politique culturelle, et si, Monsieur le Ministre, vous considérez toujours celle-ci comme *« l'instrument »*

de la constitution « *d'un corps social unifié* » (sic !). C'est du Rousseau ! Vous auriez pu, à ce compte, aussi bien en appeler à Marx et Engels, pourquoi pas ? Vous vous souvenez ? A la fin du chapitre 2 du Manifeste du parti communiste où l'individu que doit aider à faire surgir le communisme est évoqué en ces termes : « A la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes, surgit une association dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous » ! Ca aurait fait plus kitsch ! Après le Président et Guy Moquet, son ministre de la Culture et Marx ! De l'authentique Henri Guaino !

N'attendez pas le 4 février, Monsieur le Ministre, abandonner dès aujourd'hui définitivement ce slogan néfaste de « culture pour chacun », pseudo racoleur et qui sent trop l'air du temps de l'identité nationale et de l'individualisme débridé. Nous vous le demandons solennellement. Une politique culturelle à la hauteur des enjeux du 3ème millénaire naissant mérite mieux en effet qu'une simple incantation ou qu'un vulgaire slogan.

Ce que nous craignons, tout comme les nombreuses organisations professionnelles de la culture, c'est que, faute de moyens budgétaires et humains, faute d'une cohérence d'action entre l'administration centrale, les services déconcentrés et les établissements publics, la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse se heurte rapidement aux réalités du terrain, décuplant la frustration des acteurs culturels et politiques qui ne pourront plus mener leurs actions artistiques ou d'éducation populaire. Ce n'est sûrement pas l'annonce de la création d'un « haut conseil de la démocratisation culturelle » qui va les rassurer ! De ce point de vue, nous nous étonnons de ne pas trouver mot de cette nouvelle « ambition » dans les vœux du ministre pour 2011.

Aujourd'hui, autour de nous, le monde de la culture se mobilise contre votre projet au concept volatil, monsieur le Ministre. Il n'est pas un jour qui ne voit un nouvel appel à manifester contre votre forum du 4 février. Du Syndeac à l'Ufisc, en passant par la CGT spectacle, la Coordination des intermittents et précaires d'Ile de France, la Fédération des Arts de la rue, le Synavi, etc..., bref une grande partie de tous ceux qui, dans le champ culturel, résistent à l'air du temps et n'entendent pas laisser passer cette date fatidique du 4 février sans réagir. SUD Culture sera à leurs côtés.

Le deuxième point concerne votre politique patrimoniale qui, comme de nombreux autres secteurs du ministère de la culture, subit toujours plus les méfaits de la RGPP.

Dans la continuité de celle-ci, dont une des mesures préconisait un principe général de transférabilité des monuments de l'Etat aux collectivités territoriales, le Sénat a voté hier soir une loi qui organise une nouvelle vague de transferts touchant potentiellement quelques 1750 monuments.

Avec d'autres organisations syndicales, SUD Culture s'était élevé contre cette mesure RGPP, que ce soit dans cette instance ou lors de rencontres avec vous ou avec votre cabinet. Pour nous, cette mesure, qui par ailleurs n'est pas sans conséquence sur le sort des personnels, vise essentiellement à délester au moindre coût le budget de l'État de ses charges et, accessoirement, satisfaire le clientélisme de quelques élus locaux. Il aurait au moins été nécessaire de procéder à une évaluation de la soixantaine de transferts opérés suite à la première vague de décentralisation. A votre arrivée dans ce ministère, vous nous aviez déclaré que vous n'étiez pas favorable à de nouveaux transferts. La suite des événements a hélas montré ce qu'il en était de vos engagements. S'inspirant d'une proposition de loi déposée en octobre 2008 par le sénateur Philippe Richert, le Premier ministre a profité du projet de loi de finances 2010 pour faire passer en force un cavalier législatif visant à transférer aux collectivités locales qui en feraient la demande non seulement tous les monuments historiques protégés appartenant à l'État, en entiers ou à la découpe, mais aussi des «objets». Tous les garde-fous posés par la loi du 13 août 2004 étaient supprimés et, ce qui en dit long sur le poids du Ministère de la Culture, toute consultation de ses services, puisque seul le préfet était habilité à donner son accord. Malgré les nombreuses mises en garde de députés, y compris de la majorité, chacun a alors pu remarquer votre silence assourdissant puisque vous vous êtes borné à jouer les bons soldats du gouvernement. Outre l'aspect brutal de cette décision, il en allait pourtant de l'avenir même du CMN et de son système de péréquation. Les sénateurs ont certes réintroduit quelques garde-fous minimum (consultation du Ministère, interdiction des ventes à la découpe) mais cet article de loi n'en demeurerait néanmoins, à nos yeux, inacceptable. Fort heureusement, le Conseil constitutionnel a censuré cet article (29/12/2009).

Pour en revenir à la loi adoptée hier par les sénateurs, nous profitons de ce CTPM pour nous élever contre votre attitude et celle des responsables du Ministère qui, bien qu'ayant toujours les deux mots de « dialogue social » aux lèvres, n'ont pas daigné rencontrer les organisations syndicales pour recueillir leur avis sur ce sujet lourd de conséquence. Il aura fallu la demande insistante de la CGT pour que le directeur général des Patrimoines trouve une après-midi pour expliquer la position du ministère. Par charité, nous ne reviendrons pas sur son argumentaire pitoyable démontrant amplement que le Ministère, une nouvelle fois, est complètement hors-jeu et à la traîne des événements. D'autre part, nous remarquons que, lors des débats qui ont accompagné, hier, l'examen du projet de loi, vous vous êtes opposés à un amendement en faveur de l'inaliénabilité des monuments classés ou inscrits appartenant à l'État ou aux collectivités territoriales. Vous vous êtes également opposés à un amendement visant à faire sortir certains monuments du périmètre de l'intervention du futur Haut conseil du patrimoine, tels les cathédrales, leurs cloîtres et leurs palais épiscopaux attenants, les abbayes-mères, les palais nationaux, les monuments d'intérêt national ou fortement symboliques. Vous vous êtes également opposés à un amendement dont l'objectif était d'assurer la stabilité de la politique patrimoniale de l'État et le maintien des investissements de long terme. SUD Culture Solidaires ne peut accepter cette politique de gribouille. C'est pourquoi nous

demandons que les organisations syndicales soient reçues dans les meilleurs délais pour aborder de nouveau, et sérieusement, toutes les implications de ces transferts, que ce soit sur l'avenir des personnels concernés, mais aussi sur notre patrimoine immobilier, culturel et historique.

Car nous avons de bonnes raisons de croire que l'État, pour des motifs basement mercantilistes, s'en détache de plus en plus. Nous en prendrons pour exemple la volonté (encore une mesure RGPP) de rentabiliser l'espace occupé par les services de l'État en vendant à marches forcées ses biens immobiliers, y compris ceux classés à l'inventaire des monuments historiques. L'exemple de L'Hôtel de la Marine mis en vente, avec la complicité d'un de vos prédécesseurs a été unanimement condamné tant il constitue un lieu emblématique de notre patrimoine, un édifice historique unique, parfaitement conservé et récemment remis en état et rénové avec les deniers publics. Nous en prendrons également pour exemple la signature, entre vous et votre collègue du tourisme, de la convention «Culture et tourisme» qui prévoit d'encourager la création d'activités touristiques d'affaires, d'hébergement ou de création d'événements dans les monuments historiques appartenant à l'État. Et, dans cette même ligne, l'étude lancée par les ministères de la Culture et du Tourisme, visant à déterminer la faisabilité et la viabilité économique de l'installation de chambres de luxe au cœur de vingt monuments nationaux. Ce qui, au passage, semble parfaitement contradictoire avec le concept de « culture pour chacun » puisque se pose, en creux, la question de l'égalité d'accès au patrimoine.

Nous concluons notre intervention préliminaire par une nouvelle dénonciation de la précarité qui concerne plusieurs milliers de nos collègues. Nous n'entrerons pas dans le détail puisque nous avons déjà amplement développé le point de vue de SUD Culture Solidaires lors du CTPM du 22 mars 2010 et que nous aurons l'occasion d'en débattre, avec nos experts, lors de l'examen du bilan social. Disons simplement que, malgré les annonces du président de la République, malgré vos déclarations martiales lors du CTPM du 23 mars (« *je hais la précarité* »), les négociations en cours ne laissent rien augurer de bon sur les décisions qui seront prises pour mettre fin à cette précarité. Ce fut la raison de la journée de mobilisation du 20 janvier sur les conditions d'emploi des contractuel-le-s et d'une lettre ouverte que les précaires du Ministère vous ont adressée, lettre bien entendue restée sans réponse.

Sur ces trois sujets d'importance, SUD Culture Solidaires exige des réponses claires de votre part. Vous avez montré que vous étiez capable de louvoyer, voire de virevolter dans l'affirmation de votre politique. Vos pitoyables déclarations sur la Tunisie ont conduit notre organisation syndicale à vous adresser une lettre ouverte restée également sans réponse, sinon votre mea culpa pathétique dans la presse tunisienne pour tenter de sauver la face vis-à-vis des Tunisiennes et Tunisiens et de leurs nombreux soutiens. Vendredi, vous avez également su vous montrer pragmatique en excluant l'écrivain Céline des célébrations nationales 2011. Mardi,

vous avez été contraint de vous occuper du devenir de l'Hôtel de la Marine qui devrait ainsi pouvoir échapper à l'homme d'affaire qui le convoitait. Et le même jour, vous avez prononcé vos vœux à la presse en passant sous silence votre concept tant décrié de « culture pour chacun ». Cette omission semble constituer une réponse à la première partie de notre intervention, nous attendons de vous une confirmation ainsi que des réponses aux deux suivantes. Plus globalement, nous espérons le même mouvement de revirement dans votre dernière année de mandat afin de mettre fin à votre politique de massacre des services culturels.

SUD Culture Solidaires, le 28 janvier 2011